

<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SIVOS MBT</b>
<b>Nombre de membres</b> En exercice : 6 Présents : 5 Votants : 5	<b>L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE Le MERCREDI 27 MARS à 18h00</b>
Date de convocation : <b>18/03/2024</b> Date d'affichage : <b>29/03/2024</b>	Le Conseil syndical SIVOS MBT, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : <b>Mme Patricia SADO</b>  <b>Étaient présents : Mmes Basquin, Descombes, Poelaert, Remion, Sadoc,</b> <b>Absent non excusé: M Leconte</b>
<b>Délibération 20240327-01</b>	<b>Secrétaire de séance : Denise POELAERT</b>

**Objet : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023**

Madame la Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le Comité Syndical ne peut valablement délibérer sur le compte administratif de la Présidente sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Service de Gestion Comptable.

**Après** s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

**Après** s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

**Considérant** que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**APPROUVE** le compte de gestion du SGC Rambouillet pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

La présidente,  
Patricia SADO

